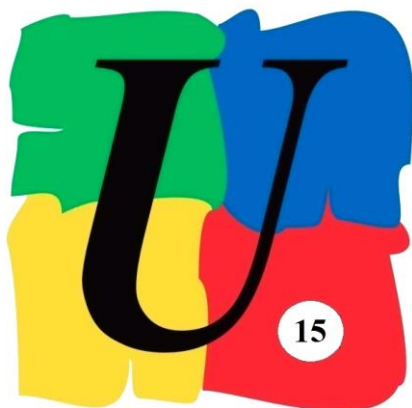




*Fédération Syndicale Unitaire
Section Départementale du Cantal*

F3SCT – D

Mardi 23 juin 2026

Présent-es

- IA-DASEN : Mme Amy
- SG : Mme Marret-Delbac
- Secrétaire de la SG : Mme Royer
- assistante sociale des personnels : Mme Guirbert-Lacoste
- IEN CT IA-DASEN : Mme Dumont
- CPD : Isabelle Pigot Saint-André
- FSU : Florence Bessières, Edwige Dulong, Guillaume Guilbert, Stéphanie Lavergne, Marie-Honorine Papillon
- FO : Eric Roux, Isabelle Pereira
- SE-UNSA : Nathalie Cambon, Cécile Pradoux

Déclarations liminaires : FSU, Unsa

1. Approbation des comptes-rendus des instances des 06/11/2025, 09/12/2025, 06/01/2026 et 24/03/2026

Pas de retour sur le CR du 6/01/26 -> le CR sera donc présenté ultérieurement.

Les CR des 6/11/25, 09/12/2025 et 24/03/2026 sont adoptés à l'unanimité.

2. Point registres SST (EBEP, PAS, accompagnement par les enseignant-es spécialisé-es chargés de l'aide à dominante rééducative)

Fiches récurrentes sur le EBEP. Comment avancer sur ces difficultés ? Quelles réponses apporter aux collègues ?

Travailler à un protocole ?

La FSU déplore que notre instance tende à devenir une chambre d'enregistrement sur cette thématique.

Le SDEI a déjà travaillé à des protocoles. Il y a des personnels dédiés (pôle ressources). En 1ère intention, les personnels doivent s'adresser à leur circonscription.

La FSU déplore que les outils proposés ne soient pas à la hauteur des difficultés des collègues.

Le GDDE a travaillé avec le SDEI pour établir un protocole. Création d'un digipad.

La FSU dénonce que cette thématique, de nombreuses fois abordée en F3SCT-D, soit déportée en dehors d'une instance paritaire.

La DASEN indique que le travail sera présenté en F3SCT et qu'il sera possible d'y retravailler.

Point sur l'accompagnement par les maîtres-ses G : malgré l'augmentation des EBEP, il y a une sous-dotation de postes G. C'est un choix de la DASEN (...).

Concernant plus précisément le poste G gelé de Mauriac, la DASEN indique n'avoir reçu aucune candidature. La FSU, éberluée, s'offusque de tels propos alors que des mails ont bel et bien été envoyés à la DASEN, l'IEN et la DPE (et FSU-SNUipp en copie). La FSU dénonce à nouveau la procédure utilisée : un appel à candidature large aurait dû être fait.

3. Suivi des préconisations suite à enquête ou visite par la F3SCT-D

Suite à la visite à l'école XXXXX (nov 2024) :

- formaliser un outil de suivi des écoles
- auditionner les membres de la circo lorsque l'IEN n'est plus en poste
- transparence et respect des règles dans la nomination sur les postes de direction
- proscrire la désignation d'un-e directeur-riche d'école
- mettre en place une co-direction dans les écoles qui en feraient la demande et présentant des difficultés passagères
- rédaction d'un texte court pour transmettre aux futur-es auditionné-es

Suite à l'enquête au Collège XXXXXXXXXX (27/03/25) :

->La DASEN n'est pas en mesure de donner d'éléments... Elle renvoie vers le Rectorat.

Visites à XXXXX et XXXXX sur la surcharge de travail des SG des EPLE

-> concerne le CSA-SA, donc non évoqué.

15

Fédération Syndicale Unitaire
Section Départementale du Cantal

Ecole des XXXXXXXX (01/07/2025)

- DD augmentée de 0,5 à 0,72
- programmation d'une autre visite (01/07/2026)
- AS mise à dispo de l'agent·e en arrêt
- mairie sollicitée par la CDP
- report des travaux sur 2027

A l'issue de cette présentation idyllique par l'administration (où tout semble parfaitement réalisé), la FSU demande si l'administration (Dasen ou SG) s'est retournée vers les établissements et écoles, afin de reprendre point par point sur ce qui a été fait avec les personnels sur le terrain.

En réponse à cette question, la Dasen indique que oui - sans pouvoir être plus précise-, puisqu'elle n'a pas à se justifier sur ses méthodes de travail (la FSU rappelle que si, que la F3SCT-D est aussi une instance de contrôle par les représentant·es des personnels) pour finalement balayer nos questions insistantes d'un revers de manche en indiquant que les préconisations sont celles des représentant·es des personnels, et que l'administration n'est pas obligée de les suivre. Voilà une réponse qui a le mérite de l'honnêteté.

La FSU demande à ce que des explications soient données quant au choix de suivre une préconisation et pas une autre.

NB : on apprend a posteriori que la DASEN aurait menti durant instance suite à prise de contact avec un chef d'établissement.

Concernant le travail post-visite ou post-enquête, la SG propose une autre méthode de travail, à savoir co-construire des préconisations communes.

Les représentant·es des personnels ne s'opposent pas à cette idée s'il existe une possibilité de faire apparaître des désaccords sur les préconisations énoncées.

La FSU ajoute qu'il ne sera pas question de faire des préconisations au rabais.

4. Point étape concernant l'enquête de la F3SCT-SD suite au suicide de Mme Grandjean-Paccoud

La délégation d'enquête en est à la rédaction des préconisations.

La question en suspens est la manière dont les travaux seront présentés à l'instance, et ce qui sera publié ensuite.

A ce propos, la FSU propose que le rapport puisse être lu sur table en instance. Les préconisations seront annexées au CR de la F3SCT-D exceptionnelle qui devrait se tenir fin septembre ou début octobre.

Mise au vote : POUR à l'unanimité

La FSU demande que la même démarche soit appliquée au niveau académique et ministériel, avec la

présence de représentant-es de la délégation d'enquête lors de la présentation tant lors de la F3SCT académique que lors de la F3SCT ministérielle (possibilité de désigner des experts).

Mise au vote :

- POUR : 6 (5 FSU + 1 FO)
- Abstention : 2 (Unsa)

5. Point collège La Jordanne à Aurillac

Cf Points ci-avant

La FSU réitère sa profonde inquiétude face aux signes grandissants de souffrance des personnels, renforcée depuis l'annonce de suppression de classes, décision incompréhensible face à l'augmentation des effectifs et un contexte délétère.

6. Dispositif de signalement académique (indicateurs)

La DRH du rectorat a été contactée mais n'était pas disponible ce jour pour faire une présentation. Les informations seront transmises ultérieurement.

7. Préconisations suite à la délégation d'enquête à l'école de XXXXXX

Les préconisations seront présentées lors de la prochaine F3SCT après un nouveau travail en délégation d'enquête. Des points de désaccords apparaîtront.

A noter : l'Éducation Nationale interviendra fin septembre dans la formation des nouveaux maires.

8. Calendrier des visites de la F3SCT-SD

- collège de XXXXXXXX -> 1er trimestre
- collège XXXXXXXX -> 2e trimestre
- collège XXXXXXXX -> 3e trimestre ?

9. Information sur le déploiement des DUERP dans le premier degré

Projet d'animation péda (3h) pour la question des DUERP, avec la Conseillère départementale de prévention et l'AP de circo.

1 école/circo serait accompagnée pour la mise en place du DUERP.

Un état des lieux des DUERP sera fait par les IEN dans les circonscriptions.

10. Gestion des remplacements et conséquences sur la santé des personnels

La FSU a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour au regard des difficultés rencontrées par les collègues sur les circonscriptions des Trois Vallées et de Cantal Sud (secrétariat injoignable au téléphone, pas de réponse aux mails, erreurs dans les remplacements...)

La Dasen indique que le secrétariat est désormais mutualisé : 2 agent-es occupent 1,5 poste (rappelons que jusqu'à l'an dernier, la même charge de travail était répartie sur 2 postes). Toutes les conditions sont réunies pour conduire à l'implosion des services...

Actuellement, les 2 secrétaires sont des agent-es contractuel·les. Leurs contrats arrivent à échéance; les deux personnels sont donc en congés.

Actuellement, la gestion des remplacements est faite par la circonscription de Mauriac (pour Cantal Sud, 3 Vallées et Mauriac ...).

La FSU rappelle qu'il y a eu des arrêts de travail, des accidents de travail. Une visite de la F3SCT-SA est prévue mais reportée.

A propos de la nouvelle application de gestion des remplacements, la SG indique que c'est un véritable gain de temps (sic ...).

11. Questions diverses

- Rased à temps partiel non complétés :

La Dasen indique que la priorité est donnée aux postes devant élèves. Elle verra à la rentrée si des moyens sont disponibles pour éventuellement pouvoir compléter ces postes.

- fiche affectation des AESH : les élèves accompagnés ne seront plus notifiés sur les fiches de voeux. Une inquiétude émerge sur la mobilité géographique que cela peut induire, mais aussi les changements d'emploi du temps, des mutualisations trop importantes, la surcharge de travail pour les directeurs...

*Fédération Syndicale Unitaire
Section Départementale du Cantal*

*Florence Bessières, Edwige Dulong, Guillaume Guilbert,
Stéphanie Lavergne, Marie-Honorine Papillon*
Vos représentant-es FSU en F3SCT-D